

L'OFFICIER DU MINISTÈRE PUBLIC
PRES LE TRIBUNAL DE POLICE DE
GRASSE
66, Boulevard SADI CARNOT
06110 LE CANNET

ANNULATION TOTALE

L'Officier du Ministère Public
à
Maître YOAHN DEHAN
Avocat à la Cour
174 rue de Courcelles
75017 PARIS

Références à rappeler :

Rédacteur :

Maître,

Vous avez formé une réclamation aux amendes forfaitaires majorées concernant votre client

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

- 1 fois **023800** USAGE D'UN TELEPHONE TENU EN MAIN PAR LE CONDUCTEUR D'UN VEHICULE EN CIRCULATION ART.R.412-6-1 AL.1 C.ROUTE. ART.R.412-6-1 AL.4. AL.5 C.ROUTE.
Infraction(s) relevée(s) à par procès verbal n° : dressé par en date du , avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) :
- 1 fois **000217** CHANGEMENT DE DIRECTION D'UN VEHICULE EFFECTUE SANS AVERTISSEMENT PREALABLE ART.R.412-10 AL.1 C.ROUTE. ART.R.412-10 AL.2,AL.3 C.ROUTE.
Infraction(s) relevée(s) à le sens en date du par procès verbal n° dans dressé par PMO avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) :
- 1 fois **011052** CIRCULATION DE VEHICULE A MOTEUR, DE NUIT OU PAR VISIBILITE INSUFFISANTE, SANS ECLAIRAGE NI SIGNALISATION, EN UN LIEU DEPOURVU D'ECLAIRAGE PUBLIC ART.R.416-4, ART.R.416-11 AL.1 C.ROUTE. ART.R.416-11 C.ROUTE.
Infraction(s) relevée(s) à le sens en date du au point kilométrique dans par procès verbal n° dressé par avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) :

Appartenant aux dossiers :

Après examen de ses dossiers, j'ai l'honneur de vous informer que j'ai fait procéder à l'annulation des amendes forfaitaires majorées.

Veuillez recevoir, Maître, l'expression de mes sincères salutations.

Fait à LE CANNET, le 26/11/2025

L'OFFICIER DU MINISTÈRE PUBLIC

